

MAIRIE de
LIMEUIL



Un des plus beaux
VILLAGES de FRANCE



**COMPTE RENDU
DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA
COMMUNE DE LIMEUIL**

SEANCE DU 16 JUIN 2010

Nombre de conseillers :	
En exercice : 10	L'an deux mille dix, le 16 juin à 18h30,
Présents : 7	le Conseil Municipal de la commune de Limeuil, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Guy THOMASSET, le Maire.
Votants : 9	Date d'envoi de la convocation : 9 juin 2010
Conseillers présents :	Mrs. THOMASSET, LESCURE, BOYER, MAILLET, Mmes RIVIERE, MACKENZIE PEERS, BORGES
Conseillers absents :	Mrs. DEFRANCE, HERVE, Mme LANDON
Ont donné procuration :	M DEFRANCE à Mr LESCURE Mme LANDON à Mme RIVIERE
Secrétaire :	Mme. BORGES

1- Approbation du procès verbal du conseil Municipal du 28 mai 2010

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le procès verbal du Conseil Municipal du 28 mai 2010.

Le procès verbal du Conseil Municipal du 28 mai 2010 est approuvé à l'**UNANIMITÉ**.

2- Points divers de l'ordre du jour

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal sur les sujets "divers" de l'ordre du jour, à savoir :

- Changement de commune pour 3 maisons d'habitation situées à "Perdigat Rive Gauche" actuellement faisant partie de la commune de Limeuil pour être intégrées à la commune de Saint Chamassy,
- Transfert d'instruction des autorisations et actes relevant du droit du sol.

3- Information des décisions municipales prises par délégation du Conseil Municipal

Néant

4- Nomination d'un troisième délégué titulaire à la CCTT

Monsieur le Maire rappelle que lors de la séance du 28 mai 2010, le conseil municipal avait nommé 2 délégués titulaires et 3 délégués suppléants à la Communauté de Communes du Terroir de la Truffe de Sainte-Alvère. Il est nécessaire de nommer un 3^{ème} délégué titulaire.

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,**

Nomme à l'unanimité des membres présents Mme Nicole RIVIERE déléguée titulaire à la place de suppléant et Mr Jean-Pierre DEFRANCE délégué suppléant.

5-Profil de baignade

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'il est nécessaire d'établir un profil de baignades en faisant réaliser des analyses et en mettant en place des actions pour améliorer la qualité de l'eau. EPIDOR était désigné maître d'oeuvre pour lancer les appels d'offres concernant ce profil de baignade, mais n'ayant pas reçu de proposition d'EPIDOR Monsieur le

Maire propose la Société VEOLIA qui a établi un devis d'un montant de 3 713,00€HT. Une subvention de 30 à 50% pourra être attribuée par l'Agence Adour Garonne pour la réalisation de ce profil de baignade.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Accepte à l'unanimité des membres présents accepte la proposition de VEOLIA.

6- Transfert régie de vente de livres

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'il a été instauré en 2009 un régie pour la vente des livres « Regards portés sur Limeuil », il propose d'annuler cette régie est de transférer la vente de ce livre dans la régie du Point Tourisme.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Accepte à l'unanimité des membres présents cette proposition.

7- Syndicat Vallée Vézère

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le Syndicat Vallée Vézère a un déficit important.

Il est proposé de faire un Syndicat élargi.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Demande à l'unanimité des membres présents la dissolution du Syndicat Intercommunal dans la perspective d'une adhésion à une autre structure plus pertinente.

8- Inventaire de la commune

Madame Nicole RIVIERE a commencé l'inventaire des immobilisations de la commune.

9- Pays des Bastides

La Communauté de Communes de Cadouin adhère au Pays des Bastides, la Communauté de Communes Du Terroir de la Truffe de Sainte Alvère n'y adhère pas.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Demande à l'unanimité des membres présents au Pays des Bastides une proposition chiffrée pour une adhésion pour la commune de Limeuil pour les 7 derniers mois de 2010.

10- Travaux en cours

Station de pompage : Les travaux sont presque terminés.

Ecole : Les appels d'offres sont lancés, les travaux vont débuter le 3 juillet.

Assainissement : Une réunion aura lieu avec SOCAMA le 23 juin afin de terminer le cahier des charges, les commandes doivent être passées avant le 18 octobre 2010 (à la demande du Conseil Général)

Place du Port : Un rencontre est prévue avec un architecte pour le projet d'aménagement de cette place.

11- Agenda 21

Melle Dinah MACKENZIE-PEERS présente au conseil municipal le travail déjà réalisé, créations de fiches d'action. Les projets seront proposés à la commission au mois d'octobre.

12- Site internet officiel de la mairie

Monsieur le Maire propose de supprimer le site internet actuel et de créer un site officiel pour la mairie.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Donne à l'unanimité des membres présents son accord pour la création de ce site.

13- Changement de commune au lieu-dit "Perdigat rive gauche"

Etant donné les complications administratives et de desserte postale concernant les occupants des 3 maisons qui sont situées au lieu-dit « Perdigat rive gauche » sur la commune de Limeuil, et en accord avec Monsieur le Maire de Saint-Chamassy, Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'entreprendre une procédure afin que ce lieu-dit « Perdigat rive Gauche » soit intégré à la commune de Saint Chamassy.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Accepte à l'unanimité des membres présents cette proposition.

14- Instruction des autorisations et actes relevant de l'application du droit du sol

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Accepte à l'unanimité des membres présents de confier à la Communauté de Communes du Terroir de la Truffe l'instruction des autorisations et actes relevant de l'application des droits du sol sur la commune de Limeuil à compter de la date d'opposabilité de Plan Local d'urbanisme.

Le Maire

Guy THOMASSET